

## AVIS PUBLIC

### AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT

Règlement N° 03-2026

Règlement décrétant l'établissement d'un programme d'aide à la famille

---

Avis public est, par la présente, donné par la directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval :

Qu'un **AVIS DE MOTION** fût fait lors de la séance extraordinaire du 15 décembre 2025, à l'effet que le Conseil étudiera et adoptera à une séance subséquente le *Règlement #03-2026 décrétant l'établissement d'un programme d'aide à la famille*.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du *Code municipal* (RLRQ, c. C-27.1), le projet de *Règlement #03-2026 est déposé*. Une copie de ce projet de règlement est jointe en annexe au présent avis.

L'adoption du règlement est prévue à la séance ordinaire qui se tiendra selon les coordonnées suivantes :

Date : Lundi, le 12 janvier 2026  
Heure : 20 heures  
Lieu : Mairie (1232, rang Saint-Pierre)

DONNÉ À SAINT-ZÉPHIRIN-DE-COURVAL, 16 décembre 2025



---

Hélène Chassé, g.m.a.  
Directrice générale et greffière-trésorière



**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

---

AVIS MOTION RÈGLEMENT #03-2026

---

Je, soussignée, Hélène Chassé, Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval, certifie que j'ai publié le présent avis :

- Aux endroits désignés par le conseil municipal, page web et mairie, à compter du 16 décembre 2025

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 16<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2025.

*Hélène Chassé*

---

Hélène Chassé, *g.m.a.*  
Directrice générale et greffière-trésorière

